

## RANDO PLAISIR



### Compte rendu du Conseil d'Administration du 23 octobre 2019

Présents : Serge Bardet, René Billon, Françoise Blanc, Alain Chapus, Jacqueline Douzet-Bouchet, Patrick Fèvre, Patrick Garcia, Marc Granger, Maurice Guillon, Maurice Guérin, Pierre Masi, Jacques Mermillon, Jeanine Palmigiani, Patrick Ripoteau

Excusés : Martine Dessagne, André Evieux, Roland Hucher, Aimé Lingot

Le président René Billon ouvre la séance à 09h10 pour traiter les points inscrits à l'ordre du jour diffusé le 15/10/19.

#### Retour sur l'Assemblée Générale du 03 octobre

René Billon mentionne la bonne qualité de l'accueil lors de cette AG à laquelle 102 adhérents assistaient. L'émargement des présents et représentés a pu ainsi se faire de façon fluide et rapide.

La qualité de vidéo projection s'est améliorée, image et son, grâce à notre nouveau matériel acquis en cours d'année. La netteté de l'image reste toutefois perfectible en fond de salle, mais il faudrait sans doute un appareil beaucoup plus coûteux pour y remédier.

René souligne aussi la qualité du 1er diaporama élaboré par Patrick Garcia qui a pris la relève de Jean-Pierre Palmigiani, comme cela avait été annoncé en fin d'année dernière.

#### Election du bureau

Un tour de table a eu lieu au cours duquel chaque membre du CA ayant un poste au sein du bureau s'est prononcé sur son désir de continuer dans le même rôle et pour identifier si besoin d'autres membres intéressés.

A l'issue des discussions sur les souhaits et possibilités de chacun des membres du CA pour participer au bureau le CA élit à l'unanimité des présents le bureau suivant :

Président : René Billon (0619677598)

Vice président : Jacques Mermillon (0695449241)

Françoise Blanc (0474366076)

Trésorier : Pierre Masi (0635500271)

Trésorière adjointe : Martine Dessagne (0632262375)

Secrétaire : Alain Chapus (0619077331)

Secrétaire adjointe : Jacqueline Douzet-Bouchet (0680371277)

Marc Granger propose son aide pour le travail de secrétariat, Patrick Fèvre transmettra l'historique informatique à Alain Chapus.

Jeanine Palmigiani continue de gérer les fiches de covoiturage.

## Constitution des commissions

- **Commission Randos (responsable Jacques Mermillon) :**

Jacques Mermillon poursuit le pilotage de la commission rando et des sous-commissions qui la composent, avec pour chacune d'elles un groupe d'adhérents. Jacques rappelle que les membres du club souhaitant s'impliquer, même occasionnellement, pour proposer ou mener une randonnée, sont invités à le contacter. Les randonnées proposées sont toujours validées par la commission Randos avant réalisation.

Commission des randos des lundi et samedi : Jacques Mermillon, René Billon, Christiane Brocard , Patrick Garcia, Marc Granger, Patrick Ripoteau , Aimé Lingot, Hélène Darmeray, Roland Hucher , Maurice Guillon , Daniel Tenand , Pierre Masi , Serge Bardet, Thérèse et Lucienne Arena, Alain Chapus, Irène Desage.

Commission des randos du jeudi : Jacques Mermillon, Armand Balivet, René Billon, Michel Bonod, Marie Jo Bouveyron, Michel Canale, Patrick Garcia, Denise Hucher, Régine Pahon, Jean pierre Palmigiani, Gérard Rockens, Marie Hélène Thibaut, Patrick Ripoteau, Serge Bardet.

Commission des randos douces du jeudi : Madeleine Dubreuil, Lucette Ruty, Ginette Buzenval, Françoise Blanc, Josiane Fabrizi, Maryse Meurenand

Commission Week-ends : Jacques Mermillon, René Billon , Roland Hucher , Patrick Garcia , Patrick Ripoteau, Maurice Guillon

Commission journées festives : Jacques Mermillon, René Billon , André Evieux, Maurice Guérin , Marc Granger, Pierre Masi, Maurice Guillon , Michel Canale , Gérard Rockens

- **Commission Sentiers (responsables Roland Hucher et Maurice Guillon) :**

Roland et Maurice restent aux commandes de la commission sentiers dont le but est d'entretenir et baliser les sentiers avec la participation du plus grand nombre d'adhérents volontaires pour les séances de travail sur les chemins. La commission assure aussi les relations avec les autorités et entités concernées par les sentiers de randonnées (mairies, communautés de communes, CDRP,...)

Commission Sentiers : Maurice Guillon, Roland Hucher, Maurice Guérin, Michel Bonod, Daniel Tenand, Jacques Mermillon, Gérard Rockens, Aimé Lingot, René Billon, Patrick Fèvre, Patrick Ripoteau, Jean-Pierre Palmigiani.

Des responsables de secteurs sont chargés de collecter les informations sur l'état des sentiers et du balisage de leur secteur :

- Poncin : Michel Bonod, Jacques Mermillon, Jean-Pierre Palmigiani

- Cerdon : Aimé Lingot, Maurice Guérin
- Neuville sur Ain : Maurice Guillon, Daniel Tenand
- Saint Jean le Vieux : Patrick Ripoteau, Roland Hucher

- **Commission Communication / Animation (responsable Françoise Blanc)**

Françoise Blanc conserve la responsabilité de la commission en charge de l'information, de l'organisation de la sortie annuelle et de tâches connexes telles que la gestion de la plaquette du club, de la charte du randonneur, du matériel de sécurité.

La partie 'information' est maintenant bien assurée par le site internet du club dont l'animation et la mise à jour sont assurées par Patrick Ripoteau et Patrick Garcia.

Commission Communication / Animation : Françoise Blanc, Martine Dessagne, Jeanine Palmigiani, Patrick Garcia, Patrick Ripoteau, Jacqueline Douzet-Bouchet

Si des adhérents ont des propositions à faire pour la sortie annuelle 2020 ils peuvent en faire part à Françoise dès maintenant, en vue de faire un choix de sortie courant 1er trimestre 2020.

### **Point sur le début de saison**

A ce jour le club Rando Plaisir compte 139 licenciés dont 11 nouveaux adhérents, en légère diminution par rapport à la fin de saison passée avec 155 membres.

**A noter : le CA valide le 15/11/19 comme date limite de renouvellement des adhésions.**

Un échange a lieu sur la notion d'adhérent et de licencié sachant que pour l'instant les 2 statuts sont indissociés puisque chaque adhérent est licencié (éventuellement au sein d'un autre club). Ce sujet peut notamment concerner les membres du club les plus âgés qui désirent participer aux moments festifs mais pour lesquels l'obtention d'un certificat médical pour la licence peut poser problème. La réflexion entamée devra se poursuivre en prenant en compte les avantages et inconvénients, notamment celui de devenir un club plus festif que sportif, ainsi que la cohérence avec les règles d'assurances et avec notre règlement.

Pour les randonnées Jacques Mermillon mentionne un bon début de saison malgré des annulations pour cause de mauvaise météo.

Pour les sentiers 18 adhérents ont participé à l'entretien des sentiers d'octobre qui a été entièrement consacré au nettoyage / débroussaillage. Une réunion des responsables de secteur est prévue le 30 octobre. Jacques Mermillon signale que certains topo guides sont incohérents entre eux pour quelques sentiers.

### **Informations et questions diverses**

Après discussion sur le thème du covoiturage il est précisé en CA que les règles actuelles pour les frais de covoiturage, définies par notre règlement et rappelées dans la fiche de covoiturage, s'appliquent sans restrictions aux randonnées du jeudi lorsque le trajet depuis Poncin est de plus de 25 km A/R et à condition qu'il y ait effectivement du covoiturage.

A titre de rappel le règlement du club est disponible et consultable sur le site 'Rando Plaisir' :

-> <http://rando-plaisir.e-monsite.com/>

**Le prochain CA se tiendra le 22 janvier 2020 à 9h00 (salle de réunion du foyer rural de Poncin).**

Le secrétaire, Patrick FEVRE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Patrick Fevre', with a large, stylized initial 'P' at the top.